



Suis-je dans la légalité ou pas?

Par **chaik**, le **30/08/2009** à **21:12**

bonjour.

je vien de signer un bail comercial le 28/08/09 pour la location d'un hôtel,l'ancien locataire de l'hôtel a rendu les clefs et resilier son bail il ya deja 3 mois.

il veux recuperé l'hôtel en me menaçant de ne pas avoir le droit d'exploiter cet hotel car il dit que le fond de commerce lui appartient.

voila ma question:ai-je le droit d'exploiter cet hôtel en toute légalité?

merci de votre aide.

NATHOU Chaik.